Municipalité de Saint-Éloi

183, rue Principale Ouest C.P. 9
Saint-Éloi (Québec) G0L 2V0
Tél. : 418 898-2734
Télec. : 418 898-2305
Courriel : st-eloi@st-eloi.qc.ca

Le 30 septembre 2021

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la réunion mensuelle de la Municipalité de Saint-Éloi.

Cette réunion aura lieu le lundi 4 octobre 2021 à 19h30 à la salle Adélard-Godbout de notre municipalité.

Je vous propose le projet d'ordre du jour suivant et vous invite à le compléter si vous le jugez à propos.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2021
4. Lecture et adoption des comptes du mois payés et à payer
5. Proportion médiane et facteur comparatif
6. Tarif du lieu d'enfouissement technique pour l'année 2022
7. Remise de la Médaille du Lieutenant-Gouverneur pour mérite exceptionnel à Madame Camilla Deschamps et Monsieur Jeannot Morin
8. Résolution d'appuie MRC Brome-Missisquoi / Transmission par courriel électronique des avis aux élus prévus aux lois municipales
9. Résolution d'appuie MRC Brome-Missisquoi / Pérennisation de certaines pratiques technologiques acquises en période pandémique pour les conseils et les comités municipaux
10. Résolution d'appuie MRC Brome-Missisquoi / Évaluation des chiens dans le cadre de la Loi visant à favoriser le protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens et son règlement d'application
11. Résolution d'appuie / Entreprise socio-écologique
12. Entretien des Chemins d'hiver / Autorisation de cession de contrat
13. Location espace Monsieur Julien Tardif
14. Voirie
    - Programme d'aide à la voirie locale, volet aux projets particuliers d'amélioration Circonscription électorale (PPA-CE) / reddition de compte 2021
    - Programme d'aide à la voirie locale, volet aux projets particuliers d'amélioration envergure ou supramunicipaux (PPA-ES) / reddition de compte 2021
    - Installation Bloc de Béton / Abri abrasif
    -
15. Pompier
    - Formation pompier
    - Résolution entente incendie intermunicipale (Regroupement)
    - Avis de motion et présentation du projet de règlement #272 abrogeant le règlement #236
    - Résolution visant à fixer le tarif applicable pour une intervention sur le territoire d'une autre municipalité suivant le 2^{e} alinéa de l'article 33 de la Loi sur la sécurité incendie
    - Acceptation soumission Plombier
    - PRABAM
    -
16. Divers
    -
    -
17. Période de questions
18. Levée de l'assemblée

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

La directrice générale

Annie Roussel

Annie Roussel